



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 et par le décret du 16 Août 1901  
Siège social : PORT EN BESSIN (14520) – 10 Avenue du Général de Gaulle

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07 juin 2012

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des articles 44 et 45 du décret n°2005-1677 du 28 décembre 2005 et de l'article 26 des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur applicable à notre organisme, les comptes annuels et le présent rapport de gestion ont été transmis aux commissaires aux comptes au moins quarante cinq jours avant la réunion d'aujourd'hui.

1. Activités sociales de l'association durant l'exercice écoulé : évolution et perspectives.

*Cf. document Rapport d'activité 2011*

Durant l'exercice écoulé, les activités sociales de votre organisme ont connu les évolutions suivantes :

11. Amélioration de la qualité et obtention de signes officiels de qualité et d'origine

- *Dépôt de la demande d'IGP Bulot de la Baie de Granville*
- *Initier un projet de Label Rouge pour la Noix de St-Jacques blanche, en collaboration avec BFM*
- *Proposition de mise en place d'une délégation de gestion des cahiers des charges de Label Rouge en Haute-Normandie*
- *Engagement d'une étude d'opportunité d'un SIQO pour la Moule de Barfleur*
- *Réalisation d'un audit de manipulation des produits en criée de Cherbourg*

12 Identification de la qualité et valorisation des produits de la pêche

- *Développement de l'étiquetage de Poisson Extra en criée*
- *Initier un projet d'étude pour la valorisation des déchets coquilliers en amendement calcique agricole, en collaboration avec le CRC, les Chambres d'Agricultures 14 et 50 et le Sileban*
- *Réalisation d'une étude de marché sur le congre*
- *Développement d'un argumentaire relatif à la valorisation d'espèces régionales à la restauration collective scolaire*

13 Durabilité des pêcheries

- *Obtention de la certification Pêche Durable MSC pour la pêcherie de homard du Cotentin et de Jersey.*
- *Réalisation d'une étude de faisabilité économique de la certification de la pêcherie de Coquille Saint-Jacques de Baie de Seine.*
- *Accompagnement d'une réflexion sur l'écolabellisation de la pêcherie de Dorade grise au chalut*

14 Promotion communication

- *Accru sa communication générique des produits de la pêche, notamment par le biais de spots radios sur les antennes régionales de France Bleu, pour promouvoir les espèces régionales, en période de forte production*
- *Poursuivi la réalisation de nouveaux reportages vidéo sur les pêcheries régionales*

Votre Conseil d'Administration a travaillé sur la définition et le calendrier de réalisation des nouveaux projets associatifs présentés dans le

*Cf. document Programme d'activité 2012.*

2. Résultats de l'association durant l'exercice écoulé.

20. Présentation des comptes.

Les comptes que nous soumettons à votre approbation sont conformes au Règlement 99-01 établi par le CAC, ils ont été arrêtés selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation qu'au cours de l'exercice antérieur.

*Cf. documents Bilan et Compte de résultats 2011.*

21. Comptes de l'exercice.

Principaux postes du compte de résultat.

L'examen des principaux postes du compte de résultat de dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

	Exercice n - 1	Exercice n	Variation	%
Ressources ou Chiffre d'Affaires H.T	453.936 €	396.850 €	- 57.086 €	- 13 %
Charges d'exploitation	451.243 €	388.720 €	- 62.522 €	- 14 %
Résultat d'exploitation	3.750 €	8 480 €	+ 4.729 €	+ 126 %
Résultat financier	- 2.556 €	- 3.428 €	- 873 €	+ 34 %
Résultat exceptionnel	97.131 €	/	- 97.131 €	- 100 %
Excédent ou déficit	97.917€	4.293 €	- 93.624 €	- 95 %

Les ressources globales ont enregistré une baisse importante liée à la réalisation en 2010 de l'étude coproduits financée par le Conseil Régional. Elles reviennent à un niveau équivalent à l'année 2009.

Analyse des charges d'exploitation : L'examen des principaux postes de charges, rapprochés de ceux de l'exercice précédent, permet d'effectuer les constatations suivantes :

	Exercice n - 1	Exercice n	Variation	%
Charges externes	254.715 €	175.607 €	- 79.108 €	- 31 %
Impôts et taxes	10.784 €	12.947 €	+ 2.163 €	+ 20 %
Salaires	134.143 €	141.191 €	+ 7.048 €	+ 5 %
Charges sociales	50.392 €	58.827 €	+ 8 435 €	+ 17 %
Amortissements	85 €	134 €	+ 49 €	+ 58 %
Provisions				
Autres charges	800 €	14	- 786 €	- 98 %
Total charges d'exploitation (y compris les achats)	451.243 €	388.720 €	- 62.522 €	- 14 %

La principale évolution est liée à la baisse des prestations externes, liée à la fin de l'intervention du cabinet d'étude Ivamer, sur l'étude Coproduits. La seconde évolution provient de l'accroissement des salaires et charges. Celui-ci correspond en fait à une présence permanente des agents en 2011, alors qu'un salarié avait fait l'objet d'un arrêt maladie important en 2010.

Finalement, l'exercice écoulé a dégagé un excédent d'exploitation de 4.293 €, contre un bénéfice de 97.917 € sur l'exercice précédent. Le bénéfice exceptionnel de 2010 est expliqué par la reprise des

provisions pour risque compte tenu de l'abandon de la proposition de rectification fiscale reçue fin 2008. Le résultat de 2011 correspond à une année normale.

23. Conventions régies par l'article L.612-5 du code commerce.

Les conventions visées dans le rapport de votre commissaire aux comptes ont été discutées et approuvées par votre conseil d'administration, selon des procédures internes offrant les meilleures conditions de transparence ; elles sont bien entendu conformes à l'intérêt général de notre organisme.

3. Situation d'endettement de l'association et perspectives financières.

La réalisation des missions sociales de votre organisme et leur développement nous ont conduits à définir et mettre en œuvre un plan d'investissement, qui se traduit par un endettement de l'association dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

30. Endettement à plus de 10 ans.

- Aucun

31. Endettement compris entre 2 et 10 ans.

- Avance de trésorerie de 130 000 €, au taux fixe de 0% sur une durée de 7 ans, accordé par le Conseil Régional de Basse Normandie. Les premiers remboursements sont intervenus en 2009. 43 333 € restent à rembourser sur les 2 prochaines années.

4. Budget prévisionnel.

*Cf. documents budget et plan de financement prévisionnels 2012*

Le budget pour l'exercice en cours a été bâti à partir des hypothèses suivantes :

L'évolution probable de nos charges a été estimée à +26,0 %, dont :

- salaires et charges sociales : 201 200 € (+2,6%)
- charges externes : 290 500 € (+53,0%)
- impôts et taxes : 14 300 € (+0,3%)

L'évolution de nos ressources a été estimée à +25,0 %, dont :

- cotisations, ventes, prestations : 136 438 € (+15,3%)
- financements : 369.562 € (+29,2%)

5. Informations relatives à l'environnement et au personnel.

50. Votre organisme ne dispose pas à ce jour d'installations classées pour l'environnement.

Fait à PORT EN BESSIN  
Le 10 mai 2012  
Le Président pour le Conseil d'Administration  
Dimitri ROGOFF

